

Vers une norme française pour les claviers informatiques

Saviez-vous que, contrairement à la plupart de ses voisins européens, même francophones, la France ne dispose pas, à l'heure actuelle, d'une norme décrivant le clavier utilisé sur les différents matériels informatiques traditionnels ? Qu'il est dès lors presque impossible d'écrire en français correctement avec un clavier commercialisé en France ?

Repères

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

La disposition du clavier dite « azerty », qui tire son nom des six premières touches alphabétiques du clavier, est une variante de la disposition « qwerty », mondialement répandue et brevetée en 1868 pour les **machines à écrire**, car elle évitait les risques de blocage des marteaux de frappe de la machine. Bien que la disposition « azerty » du clavier ne soit utilisée qu'en France et partiellement en Belgique, elle n'a fait l'objet d'aucun travail de normalisation.

En outre, et c'est probablement le plus gênant, il est souvent impossible ou très difficile de saisir certains caractères très répandus dans la langue française avec nos claviers « français ». Nous présentons ici une liste non exhaustive de ces caractères absents ou oubliés dans nos claviers, allant des plus courants aux moins fréquents.

Il en résulte une **grande diversité** des claviers proposés par les fabricants sur le marché français : selon que l'on utilise tel ou tel système d'exploitation et selon le fabricant du clavier, certaines touches ne sont pas disponibles au même endroit, ou bien ne sont pas disponibles du tout. Les symboles @ (arobase) ou encore € (euro), pourtant très utilisés, sont deux exemples, les touches permettant d'y accéder pouvant être placées à divers endroits d'un clavier commercialisé en France.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

6 rue des Pyramides

75001 Paris

Téléphone : 01 40 15 73 00

Télécopie : 01 40 15 36 76

Courriel : dgflf@culture.gouv.fr

Internet : [www.culturecommunication.gouv.fr/Politiquesministerielles/Langue-](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiquesministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France)

[francaise-et-langues-de-France](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiquesministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France)

L'accentuation des majuscules

La difficulté la plus récurrente rencontrée sur les claviers français concerne l'usage des caractères accentués, et en particulier des **caractères accentués en majuscule**. En effet, selon les différents matériels et logiciels utilisés avec un clavier « français », l'utilisation de capitales accentuées sera difficile, voire impossible.

Sur un ordinateur équipé de système Windows, il est par exemple possible de saisir une majuscule avec un accent grave en utilisant le raccourci *AltGr-7* suivi de la lettre majuscule à accentuer, ce qui n'est déjà pas évident, mais il n'y a point de salut pour les accents aigus sur les majuscules.

Sur un ordinateur équipé de système Mac, les utilisateurs chevronnés sauront qu'en verrouillant au préalable le clavier en majuscules au moyen de la touche « Caps lock » ou « Verr. Maj. », puis en saisissant au clavier une lettre accentuée qui dispose d'une touche sur le clavier, ce qui est le cas du [à] ou encore du [é], on obtient respectivement un [À] et un [É], mais cette fonctionnalité qui n'est inscrite nulle part sur le clavier est inconnue de la majorité des utilisateurs.

Ces limitations matérielles ont même conduit certains de nos concitoyens à penser que l'on ne devait pas accentuer les majuscules, confortés, même, par certains services de l'État (INSEE, État civil...) qui jusqu'à encore récemment renseignaient les bases administratives françaises en majuscules et sans aucun accent.

Pourtant, il est important de rappeler qu'en langue française, l'accentuation est absolument indispensable pour comprendre, à l'écrit, le sens d'une phrase ou d'une expression. Ainsi, un texte qui n'est pas accentué peut prêter à confusion, voire provoquer des contresens fâcheux :

- ▶ ENFANTS LEGITIMES ou ENFANTS LÉGITIMÉS de Louis XIV ?
- ▶ ETUDE DU MODELE ou ÉTUDE DU MODELÉ ?
- ▶ GISCARD CHAHUTE A L'ASSEMBLEE ou GISCARD CHAHUTÉ À L'ASSEMBLÉE ?
- ▶ Est-on INTERNE ou bien INTERNÉ à l'hôpital ?

Cette position, qui avait déjà été rappelée dans le passé par plusieurs organismes publics, n'a néanmoins pas de valeur « obligatoire » et encore moins juridique.

Ainsi, l'**Académie Française** avait indiqué : « On ne peut que déplorer que l'usage des accents sur les majuscules soit flottant [...] Il convient cependant d'observer qu'en français, l'accent a pleine valeur orthographique. [...] On veille donc, en bonne typographie, à utiliser systématiquement les capitales accentuées, y compris la préposition À ».

L'**Imprimerie nationale**, quant à elle, rappelait, dans la 4^e édition de son *Lexique des règles typographiques en usage à*

l'Imprimerie nationale (1997), que l'« on veillera à utiliser systématiquement les capitales accentuées, y compris la préposition À [...] ».

Enfin, l'**Office des publications des Communautés européennes** précise que, pour le français, « aucun titre ni aucune partie de texte ne sont saisis tout en capitales, et les majuscules sont, en principe, toujours accentuées (exemple : État) ».

Caractères et symboles du français absents des claviers

Les accents de nos majuscules ne sont pas les seuls laissés pour compte de nos claviers français. Autre caractère d'usage extrêmement répandu dans la langue française, le [ç] (**c cédille**) ne peut pas, lui non plus, être saisi en majuscule. Pourtant, nombreuses sont les phrases en langage courant commençant par la préposition « ça ». Mais alors que faire, vaut-il mieux omettre la majuscule ou bien écrire « Ca » ? Dans les deux cas, il s'agira pourtant d'une erreur d'orthographe !

Il faut aussi évoquer le cas des deux ligatures du français que sont les [æ] (**e dans l'a**) et [œ] (**e dans l'o**) et leurs équivalents en majuscules [Æ] et [Œ]. Certes, l'on pourrait objecter que la première n'est pas très répandue (bien que les expressions « et cætera », « curriculum vitæ » ou encore le prénom « Lætitia » soient fréquents). Mais ce n'est pas le cas de la ligature [œ] qui est quant à elle extrêmement répandue dans les mots de la langue française, puisque nous la voyons tous les jours dans des termes aussi simples que « œuf » ou « œuvre ».

Les symboles du français jouent aussi les absents : sachiez-vous que pour les citations, les guillemets, en français, sont les « **doubles chevrons** », et non les "doubles virgules hautes" couramment utilisées dans la langue anglaise ? Il est pourtant impossible de trouver trace de ces doubles chevrons sur la plupart des claviers commercialisés en France...

Un autre signe devrait être couramment utilisé en français, mais faute d'exister sur nos claviers et dans la plupart des logiciels informatiques, il a la vie dure : il s'agit de l'**espace dite « insécable »**, que l'on devrait employer devant toute ponctuation composée de plusieurs parties (; : ! ?) ainsi qu'entre les milliers dans les nombres. Cette espace est « insécable » car elle a pour originalité de ne jamais provoquer un retour à la ligne, cela pour éviter que la ponctuation double qui la suit ne se retrouve isolée à la ligne d'en dessous.

Terminons cet inventaire avec un caractère fort peu fréquent mais néanmoins présent dans la langue française : le [ÿ], que l'on retrouve par exemple dans le nom de la commune « L'Hay-les-Roses ». S'il est possible d'utiliser une combinaison de touches pour le saisir en minuscule, il est en revanche inaccessible en majuscule.


Enfin, signalons que certains **caractères « utiles »** pourraient être ajoutés à notre clavier pour en faciliter l'utilisation : les symboles « supérieur ou égal », « inférieur ou égal » (\leq et \geq) ou encore le « pour mille » (‰).

Heureusement, certains éditeurs de logiciels ont pris l'initiative de **compenser** ces limitations de nos claviers en permettant aux correcteurs automatiques de frappe de modifier automatiquement le texte saisi, par exemple « Etat » en « État » ce qui rend accessible, d'une certaine manière, certains des caractères évoqués plus haut. Malheureusement, en dehors des logiciels bureautiques, de traitement de texte, et parfois de messagerie électronique, la plupart du temps, ces correcteurs ne sont pas disponibles, ce qui reste problématique pour l'utilisateur.

Compte tenu de ces difficultés, la délégation générale à la langue française et aux langues de France a souhaité lancer, dans le cadre d'un partenariat avec **AFNOR**, en lien avec les industriels et les représentants des utilisateurs du secteur, un travail visant à aboutir à une norme française de clavier.

Ce projet de norme, qui sera étudié au sein de la **Commission de normalisation** dédiée aux « interfaces utilisateur », fera ensuite l'objet d'une enquête publique la plus large possible. Une fois la norme adoptée, celle-ci est d'application volontaire sans caractère obligatoire. Cependant, la conformité des matériels à cette norme pourrait être exigée dans le cadre des marchés publics de l'administration, ce qui aurait un effet incitatif sur la demande avec des répercussions positives sur l'offre des fabricants de claviers sur le marché français.

Et sur les terminaux mobiles ?



En ce qui concerne les terminaux mobiles et tactiles (téléphones ou tablettes), aujourd'hui largement répandus, les difficultés sont plus faciles à résoudre : en effet, dans la mesure où le clavier de saisie est dématérialisé et affiché sur un écran au moyen d'un logiciel, il n'est pas nécessaire pour le fabricant d'adapter son matériel.

Celui-ci peut donc proposer à l'utilisateur des claviers virtuels complets et ergonomiques (ce qui n'est pas encore tout à fait le cas) assortis d'algorithmes de correction automatique de la saisie, ou bien encore lui laisser la possibilité d'installer des dispositions de claviers alternatives, ce qui est désormais possible dans les dernières versions des systèmes pour mobile Apple iOS et Google Android.

À ce jour, il existe des dizaines de claviers alternatifs proposés pour les différents téléphones et tablettes disponibles sur le marché. Les plus connus tels que Swype, Swiftkey, Fleksy ou encore Minuum permettent tous, à partir d'algorithmes prédictifs, d'assister la saisie au clavier à partir des mots les plus fréquemment employés par l'utilisateur. Les caractères spéciaux composant ces mots sont par conséquent ajoutés automatiquement.

Les caractères spécifiques des langues de France



Un clavier C'hwerty pour le breton réalisé par l'association KAD

Un clavier normalisé pour les citoyens français devrait idéalement répondre à tous leurs besoins. Il paraît dès lors indispensable que ce clavier permette l'utilisation, dans de bonnes conditions, des différentes langues présentes sur notre territoire. En effet, si ces langues de France s'écrivent pour la plupart en alphabet latin, elles présentent néanmoins certaines spécificités qui devraient être prises en compte.

Ainsi, en **occitan**, il doit être possible d'ajouter des accents graves et aigus sur toutes les voyelles (A, E, I, O, U) de l'alphabet, que ce soit en majuscules ou en minuscules, ces signes diacritiques étant relativement courants. En **catalan**, il est en plus nécessaire de pouvoir recourir au point médian [·]. Pour toutes les **langues polynésiennes**, l'usage du « tārava » ou longueur vocalique, représentée par la voyelle surmontée d'un macron [ē], de même que celui de l'apostrophe courbe (comme dans 'la ora) est très fréquent. En **breton**, enfin, il est nécessaire de disposer du caractère n tilde [ñ] comme dans le mot « Enankañ ». La saisie du [C'h] ne pose quant à elle pas de difficultés avec le clavier français courant.

Un clavier compatible avec les langues d'Europe à alphabet latin



Dans un contexte européen et international fortement multilingue, il devient aujourd'hui de plus en plus nécessaire de pouvoir recourir à plusieurs langues au sein d'un même document ou d'un même projet. Le clavier normalisé français devrait donc permettre de saisir plus facilement la majorité des caractères employés dans les langues européennes utilisant les caractères latins.

Ainsi, **les caractères spécifiques des langues des pays voisins** devraient être accessibles en priorité, comme l'eszett [ß] en allemand, le tilde, déjà mentionné pour le breton, utilisé sur la lettre [ñ] comme dans *señor* en castillan ou sur les voyelles comme dans *mãe* en portugais, parfois même utilisé en français comme dans « cañon », les points d'interrogation [¿] et d'exclamation [¡] inversés castillans, ou encore le O barré [Ø] des langues danoise et norvégienne.

En second lieu, **les caractères diacritiques** spécifiques à certaines langues d'Europe centrale et de l'Est, telle que la brève [Ă], la virgule souscrite [Ț], la cédille [Ș], l'ogonek [ą], le háček [ř], le kroužek [ů] ou encore les doubles accents aigus [Ő, Ű] utilisés en hongrois, devraient pouvoir être utilisés, sans toutefois nécessiter de gravure les matérialisant sur le clavier physique.

Enfin, d'autres caractères très spécifiques et d'usage moins courant, tels que la lettre eng [ŋ] des langues Same, la lettre Ej [ɟ] et le thêta [θ], utilisés tous deux en rromani, ou encore le h barré [ħ] maltais, pourraient également être accessibles sur le clavier français normalisé, dans la mesure où l'espace disponible sur les différents niveaux de touches est suffisant.

Sitographie

- ▶ Les codes de caractères utilisés en français sur le site Lexilogos : <http://www.lexilogos.com/clavier/francais.htm>
- ▶ La disposition de clavier alternative bépo : <http://bepo.fr/wiki/Accueil>
- ▶ Présentation du clavier breton C'hwerty <http://www.drouizig.org/index.php/fr/binviou-fr/clavier-c-hwerty-et-pilotes>
- ▶ Position de l'Académie française sur l'usage des majuscules accentuées : http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/questions-de-langue#5_strong-em-accentuation-des-majuscules-em-strong

- ▶ Accentuer les capitales : pourquoi ? <http://www.langue-fr.net/Accentuer-les-capitales-pourquoi>
- ▶ Commission de normalisation CN 35 « Interfaces utilisateur » de l'AFNOR : http://www2.afnor.org/espace_normalisation/structure.aspx?commid=50315
- ▶ Des claviers alternatifs pour téléphone sous Android : http://www.frandroid.com/android/150811_dossier-les-claviers-alternatifs-sur-android
- ▶ Des claviers alternatifs pour téléphone sous iOS : <http://www.iphon.fr/post/liste-claviers-ios-8-disponibles>

#	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	°	'	<X>
\$ -	"	« <	» >	([)]	@	+	-	/	*	=	%	
µ	B	É	P	O	È	!	V	D	L	J	Z	W	
VERR. MAJ	A	U	I	E	;	C	T	S	R	N	M	Ç	↵
MAJ	E	A	Y	X	:	K	?	Q	G	H	F	MAJ	
CTRL	SUPER	ALT	[espace insécable]					ALT GR	SUPER	MENU	CTRL		
			[ESPACE]										

Exemple de disposition alternative : le clavier bépo
Source : <http://bepo.fr> - CC BY SA 3.0



Achevé d'imprimer en janvier 2016 sur les presses de l'imprimerie Corlet à Condé-sur-Noireau (Calvados).
© Délégation générale à la langue française et aux langues de France, 2016
dépôt légal : janvier 2016
ISBN 978-2-11-139349-3
ISSN en ligne 2260-2887
Repères/201601/BRO/FR

Ce document est librement mis à disposition sous les conditions de la licence Creative Commons CC-BY-SA 3.0.



<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/fr/>